

Le Conseil du public(*) communique

Siégeant à Genève le 18 avril dernier, le Conseil du public de la RTSR a procédé à l'analyse de l'émission *Pardonnez-moi* sur RTS Un, et du traitement par la RTS du procès de Claude D. à Lausanne du 4 au 11 mars 2016.

Pardonnez-moi

Cette émission d'interviews hebdomadaires menées par Darius Rochebin a été accueillie très positivement par le Conseil du public. *Pardonnez-moi* offre au téléspectateur l'opportunité d'élargir son horizon par une présentation personnalisée des invités, leur profil, leur trajectoire et leur action, cela grâce à la qualité d'interviewer de l'animateur qui sait allier mise en confiance et questionnement incisif. On découvre ainsi très souvent une facette intime et originale de personnes de notoriété avérée.

Les bémols du Conseil du public portent sur l'austérité du décor et la propension à inviter une majorité d'hommes.

Traitement par la RTS du procès de Claude D.

Ce procès hors norme fit l'objet d'un traitement très spécifique par les trois médias de la RTS. Les différentes phases d'un procès sont par essence relativement complexes à transmettre étant donné l'impossibilité de communiquer les débats en direct, tant par la radio, par la télévision que par le multimédia.

Le Conseil du public décerne un réel satisfecit à la RTS pour cet engagement, même s'il estime qu'elle en a un peu trop fait en la circonstance. Il relève positivement la multiplicité et la diversité des émissions consacrées à la bonne compréhension du procès et des questions soulevées dans ce contexte. Il salue également le traitement des questions plus générales posées à travers ce procès ainsi que la qualité des invités. Il est réservé, par contre, quant à l'introduction du fil *Live Tweet* de la rédaction de *rtsinfo*, estimant qu'il encourage plus à une forme de voyeurisme qu'il n'apporte de réelle plus-value à la qualité des informations.

Par ailleurs et en complément, il recommande la création de séquences d'information sur le fonctionnement de la Justice, afin de permettre au public de mieux comprendre ses règles et ses mécanismes.

Contacts :

Matthieu Béguelin, président du Conseil du public RTSR / 079 897 63 11

Jean-Bernard Busset, vice-président du Conseil du public RTSR / 079 250 56 47

(*) Le Conseil du public – deux délégués par canton – est l'organe consultatif de la RTSR chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et les auditeurs-téléspectateurs. Il a pour tâche l'analyse critique des émissions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels de la RTS.